

## GUIDE PRATIQUE

### **POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PORTAIL CITY ENFANCE** Réservation des repas de la restauration municipale

Lors de l'inscription d'un ou plusieurs enfants à la restauration municipale, un compte en ligne est proposé aux familles pour gérer les inscriptions de leurs enfants.

Ce compte est créé par la mairie si la famille fournit une adresse e-mail qui sera l'unique identifiant pour la famille. Il ne sera pas possible de se connecter avec une autre adresse mail.

***IMPORTANT*** : cette démarche concerne l'ensemble des parents, y compris les parents d'enfants ne mangent pas ou peu à la cantine

**1<sup>ère</sup> étape** : compléter et retourner à l'école le « formulaire restauration » dans les meilleurs délais et au plus tard le vendredi 11 octobre 2019.

**2<sup>ème</sup> étape** : La commune vous fera parvenir sur votre adresse mail renseignée un lien de validation de votre compte (expéditeur : noreply@cosoluce.fr)

**Créer votre mot de passe et validation du compte famille :**

En suivant le lien, le mail vous invite à définir un mot de passe unique comme ci-dessous :



En cliquant sur la partie rose du mail, la famille est invitée à saisir 2 fois un mot de passe qu'elle devra conserver pour ses connexions futures. Pour réaliser cette opération, il faut veiller à ce que les pops-up ne soient pas bloquées dans le navigateur utilisé (Google Chrome est recommandé).

## Création de votre mot de passe :

En cliquant sur le lien reçu dans le mail, vous arrivez sur une page comme ci-dessous :

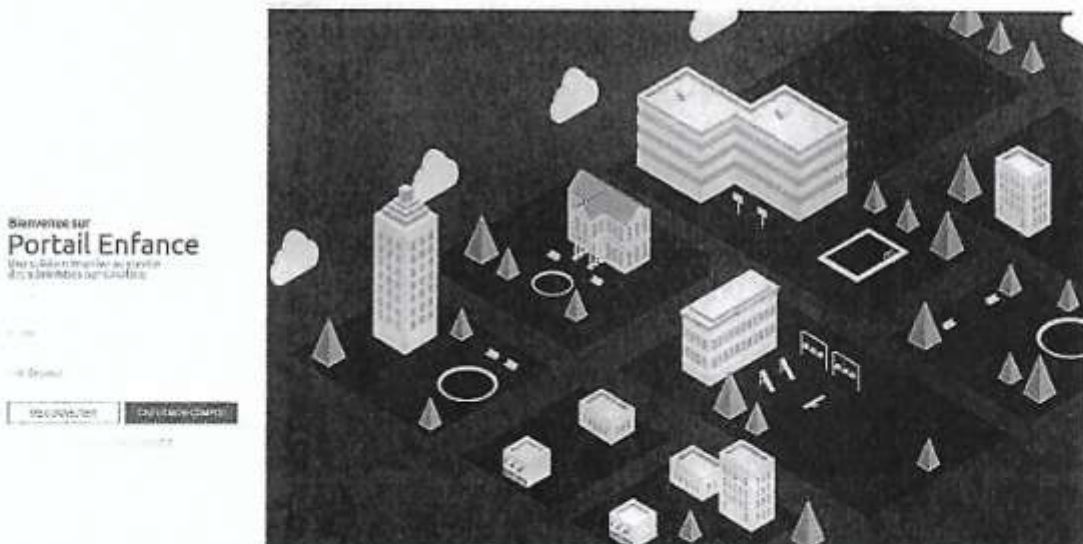


Il faut **impérativement** attendre l'apparition de la fenêtre entourée en rouge ci-dessus pour créer le mot de passe. Il convient de s'assurer qu'aucun bloqueur de pop-up n'est actif.

## 3ème étape : Connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.kanopy.city/62-lestrem/Portail.enfance>

Une fois le compte créé et le mot de passe défini, le lien fourni dans le premier mail ne peut plus servir. **La page à utiliser pour la connexion est celle-ci-dessus.** Ce lien vous amène sur la page de connexion suivante :



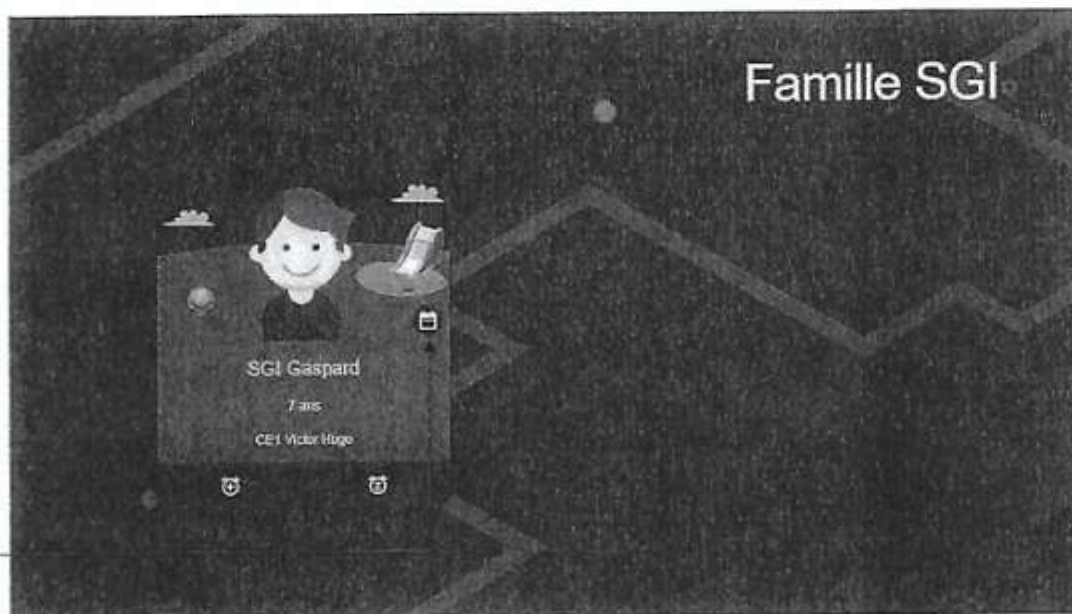
Sur cette page, les familles peuvent **saisir l'adresse email unique d'accès ainsi que le mot de passe défini**. Puis cliquer sur le bouton « **Me Connecter** »



### Le Portail :

Une fois connecté, vous arrivez sur une page internet affichant les enfants de la famille pouvant être inscrits aux activités proposées par la mairie, en l'occurrence la restauration scolaire :

☰ Famille SGI



### 4ème étape : Planifiez vos activités : réservez les repas ou supprimez la réservation

Pour rappel, afin de faciliter la mise en œuvre du portail, la commune renseignera les informations sur la fréquentation de votre enfant à la cantine depuis la fiche de renseignements transmise.

Il est de votre charge de supprimer les réservations ou d'en ajouter selon que votre enfant va au restaurant quotidiennement, de manière régulière (ex. le lundi uniquement) ou de façon occasionnelle.

**Remarque 1 :** *vous avez jusqu'au jour J avant 9h pour supprimer la réservation, faute de quoi, le repas vous sera facturé.*

**Remarque 2 :** *votre enfant va à la cantine sans que vous ayez réservé. Le repas sera majoré de 1 € (soit 4,35 € en 2019).*

*Une tolérance sera temporairement acceptée le temps de la mise en place du portail.*

### Le Planning :

En cliquant sur le corps de la fiche d'un enfant, on accède directement à son planning et aux activités réservables et/ou réservées comme ci-après :



On peut alors inscrire ou désinscrire l'enfant à la cantine en cliquant sur la case correspondante.

**5ème étape :** Au cours de l'année, inscrivez rapidement votre enfant ou signalez une absence



Depuis la fiche enfant de l'écran d'accueil, on peut également **inscrire rapidement l'enfant** à une activité pour une période donnée ou **signaler son absence** pour une durée prédéfinie (ex : maladie ) à l'aide des boutons mis en évidence ci-dessous :

Le bouton comportant un « + » permettant d'inscrire à une activité, celui comportant un « Z » permettant de signaler l'absence de l'enfant.

## Inscrire rapidement

The screenshot shows the 'Famille SGI' app interface. At the top, there is a header with a hamburger menu icon and the text 'Famille SGI'. The main content area features a large illustration of a smiling child's face. Below the illustration, the text 'SGI Gaspard' is visible, followed by '7 ans' and 'CE1 - Année 1/2019'. There are two small circular icons at the bottom of this section. A white arrow points from the top left towards the right side of the screen, where a modal window titled 'Inscription rapide' is open. This window contains the following fields: 'Sélectionner la période à inscrire', 'Début:' with the date '24/07/2019' and a calendar icon, 'Fin:' with the date '25/07/2019' and a calendar icon, 'Structure:', 'Activité:', and 'Activité:' with a dropdown arrow. At the bottom of the modal are two buttons: 'INSCRIRE' and 'ANNULER'.

En appuyant sur le bouton, la fenêtre de droite apparaît

## Signaler un absence

The screenshot shows the 'Famille SGI' app interface. At the top, there is a header with a hamburger menu icon and the text 'Famille SGI'. The main content area features a large illustration of a smiling child's face. Below the illustration, the text 'SGI Gaspard' is visible, followed by '7 ans' and 'CE1 - Année 1/2019'. There are two small circular icons at the bottom of this section. A white arrow points from the top left towards the right side of the screen, where a modal window titled 'Absence' is open. This window contains the following fields: 'Mon enfant sera absent', a list of radio buttons for '1 jour', '2 jours', '3 jours', '4 jours', and '5 jours', 'Activité:', and 'Téléphone à contacter:' with a dropdown arrow. At the bottom of the modal are two buttons: 'INFORMER' and 'ANNULER'.

En appuyant sur le bouton, la fenêtre de droite apparaît